

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Jeudi 24 mai 2007 à 17heures 30 à l'Hôtel de Ville**

**ORDRE DU JOUR**

**ADMINISTRATION GENERALE**

07/045 – Signature d'une convention avec le Comité Départemental Olympique et Sportif pour le Centre de Loisirs : « Opération Génération Sports »  
- Information des décisions municipales prises par Monsieur le Maire

**FINANCES – BUDGETS**

– Budget de la Commune :

- 07/046 *Adoption du compte de gestion 2006*
- 07/047 *Adoption du compte administratif 2006*
- 07/048 *Affectation du résultat de l'exercice 2006*

– Budget du service de l'Eau :

- 07/049 *Adoption du compte de gestion 2006*
- 07/050 *Adoption du compte administratif 2006*

– Budget du service de l'Assainissement :

- 07/051 *Adoption du compte de gestion 2006*
- 07/052 *Adoption du compte administratif 2006*
- 07/053 *Affectation du résultat de l'exercice 2006*

– Bilan des acquisitions et cessions immobilières au titre de l'année 2006

07/054 Garantie d'emprunt apportée à Var-Habitat – Logements « La Farigoulette »- Prêts PLS et PLS Foncier

07/055 Participation communale – stages de formation BAFA organisés par la F.O.L

**TRAVAUX – URBANISME**

07/056 Approbation du projet de dissimulation des ouvrages électriques et de son plan de financement présentés par le SYMIELEC- Avenue Pierre Renaudel.

**PERSONNEL**

07/057 Création d'un poste d'adjoint administratif

**QUESTIONS DIVERSES**

**NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESSES**

**SUR LES QUESTIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 MAI 2007**

**(APPLICATION DE L'ARTICLE 30.III DE LA LOI D'ORIENTATION DU 6 FEVRIER 1992)**

**07/045- Signature d'une convention avec le Comité Départemental Olympique et Sportif pour le Centre de Loisirs : « Opération Génération Sports »**

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les termes d'une convention à conclure avec le Comité Départemental Olympique et Sportif, permettant d'organiser des activités sportives au bénéfice des enfants inscrits au Centre de Loisirs Sans Hébergement, qui fonctionne durant les périodes de vacances scolaires.

**– Information sur les décisions municipales prises par Monsieur le Maire**

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal est informé des décisions prises par Monsieur le Maire durant la période du 31 janvier 2007 au 7 mai 2007.

**– Budget de la Commune**

**07/046 - Adoption du compte de gestion de l'exercice 2006**

Il convient de se prononcer sur ce document, dressé par le comptable assignataire, trésorier de Cuers.

**07/047 - Adoption du compte administratif de l'exercice 2006**

Le document présentant l'exécution du budget 2006 de la ville est joint en annexe à la présente note explicative de synthèse.

**07/048 - Affectation du résultat de l'exercice 2006**

En application des directives budgétaires en vigueur, il convient de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement issu du compte administratif 2006, précédemment adopté.

**– Budget du service annexe de l'Eau**

**07/049 - Adoption du compte de gestion de l'exercice 2006**

Il convient d'approuver le compte de gestion du budget de l'Assainissement dressé par le comptable assignataire, trésorier de Cuers.

**07/050 - Adoption du compte administratif de l'exercice 2006**

Le document retraçant les différentes opérations comptables réalisées durant l'exercice 2006 est annexé à la présente note.

**– Budget du service annexe de l'Assainissement**

**07/051 - Adoption du compte de gestion de l'exercice 2006**

Il convient d'approuver le compte de gestion du budget de l'Assainissement dressé par le comptable assignataire, trésorier de Cuers.

**07/052 - Adoption du compte administratif de l'exercice 2006**

Le compte administratif 2006 du budget du service de l'Eau est transmis en annexe à la présente note.

### **07/053 - Affectation du résultat de l'exercice 2006**

Il est nécessaire de déterminer les modalités d'affectation du résultat d'exploitation, issu du compte administratif 2006 adopté ce jour.

### **- Bilan des acquisitions et cessions immobilières au titre de l'exercice 2006**

Il est nécessaire de présenter à l'assemblée communale chaque année, le détail des acquisitions et cessions immobilières réalisées durant l'exercice précédent.

### **07/054– Garantie d'emprunt apportée à Var-Habitat – Logements « La Farigoulette » - Prêts PLS et PLS Foncier**

Dans le cadre de la réalisation du programme de logements sociaux « La Farigoulette », l'OPAC Var-Habitat sollicite le concours de la commune sous la forme d'une garantie d'emprunt qui pourrait être accordée par la Ville concernant les prêts PLS et PLS Foncier souscrits par l'opérateur.

### **07/055– Participation communale – stages de formation BAFA organisés par la Fédération des Œuvres Laïques**

Le conseil municipal est appelé à fixer le niveau de la participation financière prise en charge par le budget communal, à l'occasion d'une session de formation BAFA organisée par la F.O.L. Le montant ainsi défini sera versé directement aux stagiaires domiciliés sur le territoire de la Commune.

### **07/056 - Approbation du projet de dissimulation des ouvrages électriques et de son plan de financement présentés par le SYMIELEC – Avenue P. Renaudel**

L'assemblée communale est invitée à adopter le projet établi par le Syndicat Mixte d'électrification des Maures, concernant les réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et téléphonique de l'avenue P. Renaudel, dont le coût global est estimé à la somme de 175 680.00 € T.T.C.

### **07/057– Création d'un poste d'adjoint administratif**

Il convient de créer un emploi à temps complet d'adjoint administratif ; cette mesure, qui ne correspond pas à une embauche nouvelle, permettrait de pérenniser le poste existant au niveau de la cellule « marchés publics », actuellement occupé par un agent contractuel.